

SERVICE FINANCIER  
EM/GLN

## CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 MARS 2009

### DELIBERATION

**OBJET : Subvention événementielle à l'association Courir à Ploemeur**

---

Rapporteur : Marcel RODRIGUEZ

Pendant seize ans, l'association Courir à Ploemeur a organisé le semi-marathon Guidel-Ploemeur et les foulées de l'Océan. Pour l'organisation de cette manifestation, l'association a bénéficié en 2008 d'une subvention de 3.050 €

En raison de la lourdeur des responsabilités administratives, financières et organisationnelles, l'association a décidé de remplacer sa traditionnelle manifestation par une course nature Ploemeur Océan moins contraignante. Elle se déroule principalement sur les sentiers de randonnées ou en pleine campagne et doit comporter moins de 25% de routes goudronnées.

L'association sollicite pour l'organisation de cette nouvelle manifestation une subvention de 500 €.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions « finances, ressources humaines, administration générale », et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », et après en avoir délibéré,

- APPROUVE cette proposition à l'unanimité

---

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
L'adjointe déléguée aux ressources humaines

Marie-Bernadette LE NEVE.